



## 2016 : une année très difficile pour les exploitations franciliennes spécialisées en céréales et oléoprotéagineux



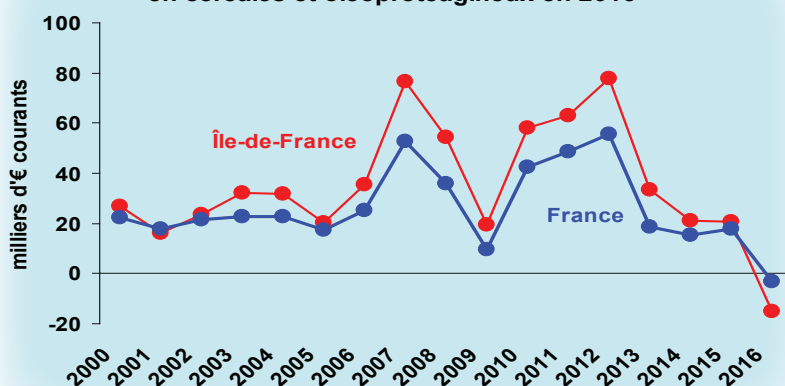
**E**n 2016, le résultat courant des exploitations agricoles moyennes et grandes d'Île-de-France, spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (COP), plonge à - 18 500 €, en baisse de 167 % par rapport à 2015. Cette forte baisse est liée à la chute exceptionnelle des récoltes, conjuguée à des prix de vente demeurant bas pour la plupart des cultures. Dans ces conditions, la situation de la trésorerie, et plus généralement la structure financière des exploitations, se détériore par rapport aux années antérieures.

Le résultat moyen 2016 recule significativement, du fait de la forte chute des rendements des principales cultures céréalières, les prix de vente demeurant bas pour la plupart des productions. Le RCAI moyen par exploitation passe ainsi de 27 400 € en 2015 à - 18 500 € en 2016. Au niveau national, il s'établit à - 4 000 € en 2016 contre 21 560 € en 2015, pour les exploitations spécialisées en COP.

Par unité de travail annuel non salarié (Utans), c'est-à-dire par actif familial, le RCAI décroche aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. Il se situe à - 3 300 € en 2016 contre 17 680 € en 2015 au niveau national. En Île-de-France, le RCAI par UTANS s'établit à - 15 200 € en 2016 contre 20 618 € en 2015.

L'Île-de-France fait partie des quatre régions, avec la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre Val de Loire et les Hauts-de-France, qui ont été le plus fortement affectées par les pluies exceptionnelles du printemps 2016. Dans ces régions, le RCAI moyen par Utans varie de - 12 000 € à - 18 000 € (- 15 200 € pour la région Île-de-France).

Un résultat historiquement bas pour les exploitations en céréales et oléoprotéagineux en 2016



Graphique 1 : Évolution du RCAI par actif non salarié de 2000 à 2016 pour les exploitations en COP

## Une dispersion singulière des résultats des exploitations spécialisées en «céréales et oléoprotéagineux» (COP)

En 2016, le résultat des exploitations franciliennes est négatif pour près de 70 % d'entre elles. L'intervalle entre le quart des exploitations ayant le RCAI par Utans le plus faible et le quart des exploitations ayant le RCAI le plus haut (c'est à dire l'intervalle interquartile) est cependant peu modifié : il est de 32 318 € en 2016 alors qu'il s'établissait à 34 800 € en 2015 et 36 110 € en 2014.

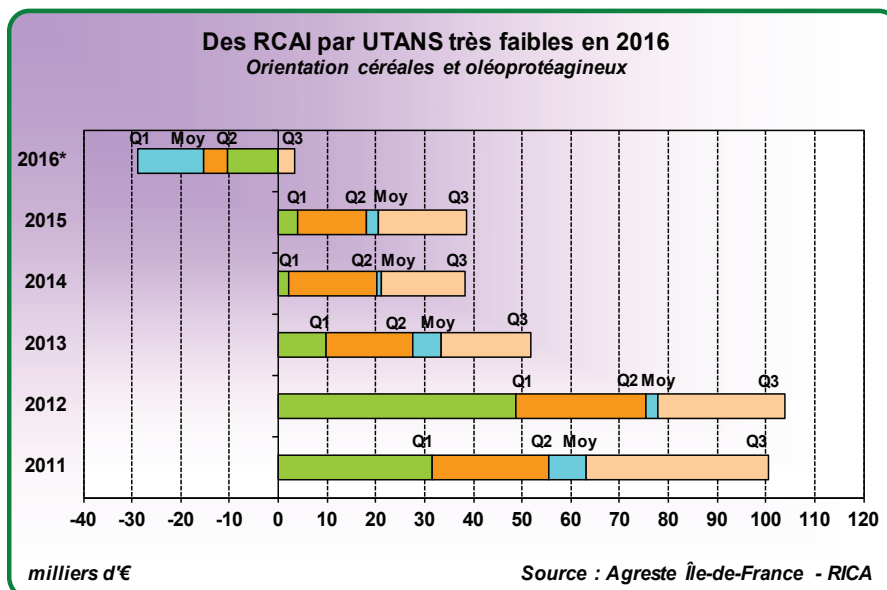
## Une valeur de la production agricole en très forte baisse

En 2016, la valeur de la production agricole des exploitations franciliennes de COP, hors subventions, atteint 115 k€. Elle recule de 37 % par rapport à 2015. Les valeurs de la production du blé tendre, de l'orge et du maïs reculent de respectivement 39 %, 41 % et 28 % par rapport à l'année précédente. Cette très forte baisse de la valeur de la production s'explique principalement par la forte baisse des rendements.

En France, et en Île-de-France particulièrement, la baisse des volumes est liée aux conditions climatiques défavorables, notamment aux excès de pluie au printemps pour les céréales, et à la sécheresse estivale pour le maïs et les betteraves. Les prix de vente demeurent par ailleurs bas pour la plupart des cultures en raison de l'abondance des récoltes mondiales.

Le prix moyen du blé diminue de 5 % en 2016 par rapport à 2015 mais demeure inférieur de 16 % à la moyenne quinquennale 2011-2015. Le cours moyen de l'orge décroît de 14 % par rapport à l'année précédente et de 24 % par rapport à la moyenne quinquennale 2011-2015. Le prix du maïs-grain augmente de 8,5 % tout en restant inférieur de 11 % à la moyenne quinquennale. Le cours du colza diminue de 3,2 % en 2016 par rapport à 2015 mais il est inférieur de 3 % à la moyenne quinquennale 2011-2015.

▼ Graphique 2 : Dispersion des RCAI par Utans sur la période 2011-2016



*Note de lecture* : Q1 désigne le revenu en-dessous duquel se situent 25 % des exploitations, Q2 (ou médiane) celui en-dessous duquel se situent 50 % des exploitations, Q3 celui en-dessous duquel se situent 75 % des exploitations.

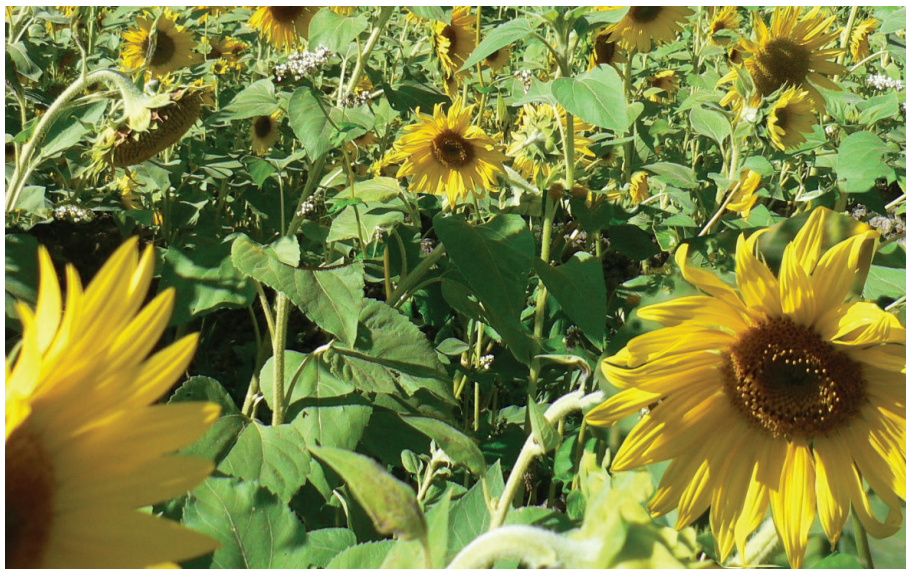
Moy désigne le revenu moyen.

Exemple de lecture : en 2011, un quart des exploitations en COP ont perçu un revenu par Utans inférieur à 31 500 € (Q1).

\* Pour 2016, année exceptionnellement difficile pour les exploitations en COP, les indicateurs sont les suivants :

Q1 = - 28,90 k€ ; Q2 = - 10,53 k€ ; Q3 = 3,42 k€ ; Moy = - 15,18 k€.

**« En 2016, un quart seulement des exploitations franciliennes spécialisées en «céréales et oléoprotéagineux» ont un résultat supérieur à 3 400 €/Utans ».**



## Des subventions en diminution

En 2016, les exploitations franciliennes spécialisées en COP perçoivent en moyenne 38 600 € au titre des subventions d'exploitation de l'année, soit 274 € par hectare, en diminution de 6,5 % par rapport à 2015.

## Des charges en repli

Les charges courantes (voir définition p.8) des exploitations franciliennes spécialisées en COP s'élèvent en moyenne à 184 842 € en 2016, soit 1 313 € par hectare, en baisse de 8 % par rapport à 2015.

Les charges d'approvisionnement continuent de décroître (- 5 % en 2016 par rapport à 2015). Les engrais enregistrent notamment une légère baisse, de 2 %.

Les achats externes (fournitures, assurances, carburants et lubrifiants, etc.) diminuent globalement de 10 %.

Les autres charges d'exploitation (personnel, amortissement, etc.) diminuent toutes, tout comme les charges financières (- 29 %).

Toutefois, l'allègement des charges courantes ne compense pas la forte diminution de la valeur de la production. En 2016, la valeur ajoutée (voir définition p.8) des exploitations franciliennes spécialisées en COP s'établit à - 4 000 € contre 54 400 € en 2015, soit un recul de 107 %.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) (voir définition p.8) est également inférieur à celui de 2015 (- 74 %).

Cette forte diminution entraîne la baisse du résultat d'exploitation et du RCAI de respectivement - 159 et -167 % par rapport à 2015. Au final, le RCAI moyen est une perte de 18 500 €.

**« En 2016, le montant des charges courantes baisse de 8 % par rapport à 2015 ».**

## 2016 : de nouveaux équilibres en matière de répartition des aides de la Politique Agricole Commune (PAC)

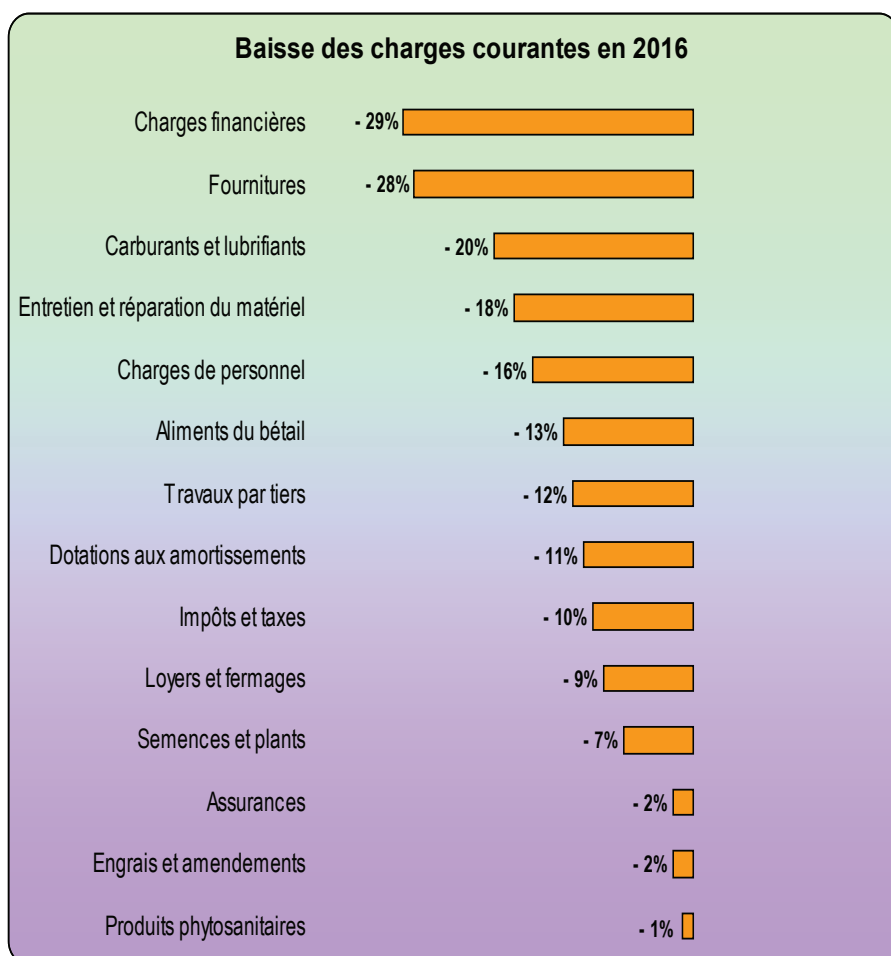
2015 avait été la première année de mise en œuvre de la nouvelle PAC. Outre le verdissement et la réduction des écarts entre les niveaux d'aides par hectare (convergence des droits à paiement de base), le rééquilibrage des aides agricoles en faveur de l'élevage et du développement rural se poursuit.

Dans ce contexte, le montant des aides du premier pilier recule encore en 2016 (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif et paiement additionnel aux jeunes agriculteurs).

Le montant des aides du second pilier recule aussi (mesures agro-environnementales et climatiques).

Cette nouvelle répartition des aides induit un transfert des aides des régions à dominante céréalière de la moitié Nord/Nord-Ouest de la France (au dessus de la ligne Bordeaux-Strasbourg) vers les régions plus méridionales (Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Occitanie et Nouvelle Aquitaine).

▼ **Graphique 3 : Évolution en % des charges courantes à l'hectare pour les exploitations en COP**



Source : Agreste, Rica Île-de-France 2016

## Une dégradation de la trésorerie entre 2015 et 2016

La situation financière des exploitations agricoles spécialisées en COP se dégrade entre 2015 et 2016 avec un recul des ressources durables (- 39 %), plus élevé que celui des emplois stables (- 22 %). La variation de trésorerie est toutefois contenue à - 2 900 € par exploitation pour l'exercice 2016 alors qu'elle était de + 2 300 € en 2015. La forte réduction (- 73 %) de la capacité d'autofinancement (CAF, voir définition p.8) est partiellement compensée par l'augmentation de l'endettement et le recul des prélèvements privés (cf. tableau 1).

## Une très forte baisse de la capacité d'autofinancement, source de déficits de trésorerie

Dans ce contexte de forte diminution de la valeur de l'EBE, les ressources durables (amortissement, cessions d'immobilisations, subventions d'équipement, etc.) ne suffisent pas pour compenser les déficits de trésorerie.

En 2016, les nouvelles dettes financières des exploitations agricoles spécialisées en COP s'établissent à 34 700 € en moyenne par exploitation contre 31 000 € en 2015.

Malgré la diminution des dépenses en valeur en 2016, la variation du fonds de roulement s'établit à - 15 900 € en moyenne par exploitation. Les acquisitions d'immobilisations restent certes quasi stables en valeur avec 40 000 € en moyenne d'une année sur l'autre, leur poids en % de l'EBE se renforce en revanche particulièrement, 216 % en 2016 contre 58 % en 2015. Le remboursement des dettes suit la même évolution en proportion. Il s'établit à 22 500 € en moyenne par exploitation et pèse près de 120 % de l'excédent brut d'exploitation contre 46 % en 2015.

Les prélèvements privés (y compris charges sociales des exploitants) s'inscrivent dans la même logique. Ils reculent en valeur de près d'un tiers mais pèsent près de 160 % de l'EBE.

▼ **Tableau 1 : Évolution des ressources et emplois entre 2015 et 2016 dans les exploitations franciliennes spécialisées en COP**



	Céréales et oléoprotéagineux	
	Montant 2016 (K€)	Évol. 2016/2015 *
<b>1 - Total des ressources durables</b>	<b>75,9</b>	<b>- 39 %</b>
Capacité d'autofinancement	18,3	- 73 %
Cessions d'immobilisations	22,6	- 7 %
Subventions d'équipement reçues	0,3	- 64 %
Nouvelles dettes financières	34,7	+ 12 %
<b>2 - Total des emplois stables</b>	<b>91,8</b>	<b>- 22 %</b>
Acquisitions d'immobilisations	39,8	- 1 %
Prélèvements privés	29,5	- 35 %
Remboursement des dettes financières	22,5	- 29 %
<b>3 - Variation du fonds de roulement net (1) - (2)</b>	<b>-15,9</b>	
<b>4 - Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-13,0</b>	
<b>5 - Variation de trésorerie nette (3) - (4)</b>	<b>-2,9</b>	

Source : Agreste, Rica Île-de-France 2015-2016

\* à échantillon constant et en valeur réelle, déflatée par l'indice du prix du PIB

## Baisse de l'actif des exploitations

En 2016, l'actif total moyen des exploitations franciliennes spécialisées en COP est de 442 000 €, en baisse de 9 % par rapport à 2015. Il est composé à 64 % d'immobilisations et à 36 % d'actifs circulants.

Les immobilisations sont principalement constituées du matériel, du foncier et des bâtiments, représentant respectivement 89 000 €, 74 000 € et 23 000 €, soit 32 %, 26 % et 8 % de l'actif immobilisé.

L'actif circulant se compose des stocks, ceux-ci s'élevant à 58 700 € en 2016, le reste étant constitué des valeurs réalisables et disponibles (respectivement 64 900 € et 35 200 €). En 2016, les plus fortes baisses des éléments de l'actif concernent le matériel (- 18 %).

## Hausse sensible du taux d'endettement

Les actifs sont financés à hauteur de 61 % par des capitaux propres, et de 27 % par des emprunts à long ou moyen terme. Le montant moyen des dettes s'élève à 172 000 € en 2016, (soit 1 220 €/ha), en hausse de 2 % par rapport à 2015.

Près des deux tiers de l'endettement moyen est constitué d'emprunts à long ou moyen terme, le dernier tiers étant constitué de dettes à court terme. Les dettes financières sont quasi stables. En revanche, les dettes auprès des tiers enregistrent une hausse sensible de 23 % par rapport à 2015, en lien avec les difficultés de trésorerie.

A court terme, l'augmentation de l'endettement se traduit par une dégradation de la solvabilité. Les valeurs disponibles (250 €/ha) sont insuffisantes face aux valeurs exigibles (420 €/ha).

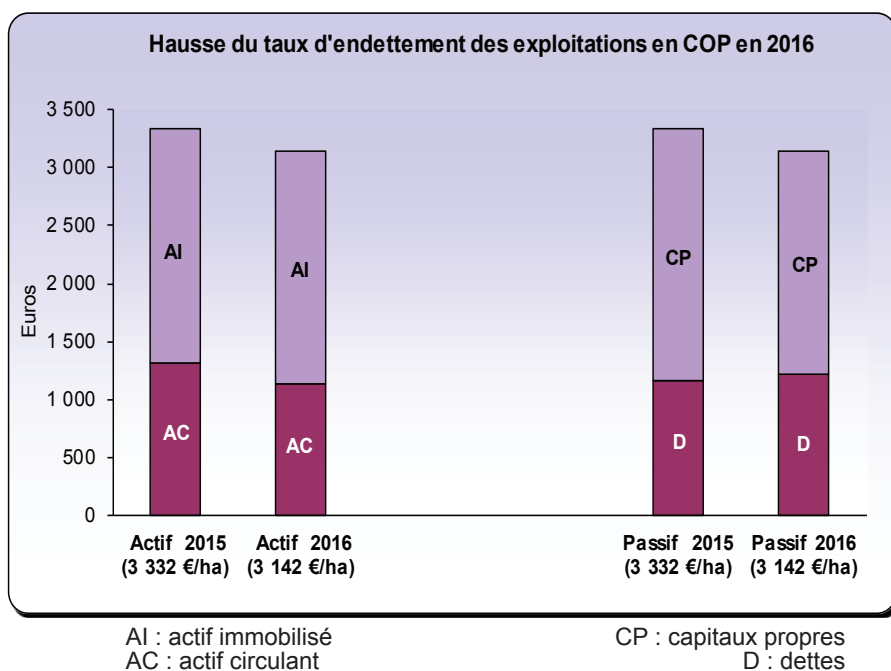
Le taux d'endettement, rapport de l'ensemble des dettes au total de l'actif, poursuit sa tendance haussière pour atteindre 39 % en 2016 contre 35 % en 2015. Il est supérieur de 4 % à la moyenne quinquennale.

Le remboursement de la dette représente 122 % de l'excédent brut d'exploitation en 2016 contre 46 % en 2015.



**« En 2016, le montant moyen des dettes s'élève à 172 000 €, en hausse de 2 % par rapport à 2015 ».**

▼ **Graphique 4 : Bilan de clôture par hectare des exploitations en COP en 2015 et 2016**



Source : Agreste, Rica Île-de-France 2015-2016

▼ Tableau 2 : RICA Île-de-France 2016 : principaux résultats pour les exploitations en COP

Céréales et oléoprotéagineux <i>Valeurs moyennes par exploitation</i>	Île-de-France			France
	Grandes (1)	Moyennes (2)	Ensemble (3)	
Nombre d'exploitations de l'échantillon	100	23	123	996
Nombre d'exploitations représentées	1 775	1 022	2 797	52 363
Part de chaque catégorie en %	42%	24%	67%	18%
<b>CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES</b>				
Surface agricole utilisée (SAU) (ha)	179,1	74,3	140,8	124,8
<i>dont faire-valoir direct (ha)</i>	15,2	16,4	15,7	14,9
<i>dont céréales (ha)</i>	119,8	50,9	94,7	77,5
<i>dont cultures industrielles (ha)</i>	48,9	15,4	36,7	32,4
Nombre d'unités de travail annuel (UTA) totales	1,50	1,2	1,4	1,4
<i>dont UTA non salarié (UTANS)</i>	1,30	1,10	1,20	1,20
Effectif animaux (en Unités Gros Bovins)	1,2	1,1	1,2	7,1
<b>ÉLÉMENTS DU BILAN (milliers d'euros)</b>				
Actif immobilisé	342,0	177,0	282,0	196,0
Actif circulant	213,0	64,0	159,0	130,0
Capitaux propres	330,0	169,0	271,0	184,0
Endettement total	228,0	73,0	172,0	143,0
<i>dont à court terme (yc tiers)</i>	72,0	34,0	58,0	55,0
Autofinancement net des prélèvements privés	-15,0	-5,0	-11,0	3,0
Taux d'endettement global (%)	41,0	30,0	39,0	44,0
<b>SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (milliers d'euros)</b>				
Production de l'exercice	148,9	56,1	115,0	115,5
+ ristournes, rabais, remises obtenus	1,9	0,6	1,4	1,1
- charges d'approvisionnement	98,1	38,4	76,3	64,6
- autres achats et charges externes	53,3	28,1	44,1	39,8
<b>= Valeur Ajoutée Produite</b>	<b>-0,6</b>	<b>-9,9</b>	<b>-4,0</b>	<b>12,2</b>
+ subventions et indemnités d'exploitation	48,1	22,0	38,6	32,6
- fermage	25,0	6,9	18,4	15,5
- impôts et taxes	3,2	1,4	2,5	2,3
- charges de personnel	6,0	3,0	4,9	3,5
<b>= Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>25</b>	<b>6,3</b>	<b>18,2</b>	<b>28,4</b>
+ transferts de charges et autres produits de gestion courante	0,7	0,4	0,6	0,3
- dotations aux amortissements	47,3	16,7	36,1	30,5
<b>= Résultat d'exploitation</b>	<b>-21,6</b>	<b>-10,1</b>	<b>-17,4</b>	<b>-1,8</b>
+ produits financiers	1,7	0,7	1,3	0,9
- charges financières	3,3	1,0	2,5	3,2
<b>= Résultat Courant Avant Impôts (milliers d'euros)</b>	<b>-23,2</b>	<b>-10,4</b>	<b>-18,5</b>	<b>-4,0</b>
- Charges sociales de l'exploitant	10,2	5,4	8,4	7,6
<b>= RCAI après paiement des charges sociales de l'exploitant</b>	<b>-33,4</b>	<b>-15,8</b>	<b>-27,0</b>	<b>-11,6</b>
Résultat exceptionnel	17,4	1,9	11,7	7,1
Bénéfice/perte de l'exercice	-5,8	-8,6	-6,8	3,1
Résultat courant par unité de travail annuel non salarié (Utans)	-17,8	-9,7	-15,2	-3,3
RCAI par Utans après paiement des charges sociales de l'exploitant	-25,6	-14,7	-22,1	-9,6

Source : Agreste, Rica 2015-2016

- (1) **Grandes exploitations** : exploitations dont la PBS (production brute standard) est supérieure ou égale à 100 000 €.  
 (2) **Moyennes exploitations** : exploitations dont la PBS (production brute standard) est supérieure ou égale à 25 000 € et inférieure à 100 000 €.  
 (3) **Ensemble** = grandes et moyennes exploitations.

▼ Tableau 3 : RICA Île-de-France 2016 : principales évolutions pour les exploitations en COP

Céréales et oléoprotéagineux	Île-de-France					
	Grandes exploitations (1)		Moyennes exploitations (2)		Ensemble (3)	
	2016	Evolution 2016/2015 (4)	2016	Evolution 2016/2015 (4)	2016	Evolution 2016/2015 (4)
<i>Valeurs moyennes par exploitation</i>						
<b>ÉLÉMENTS DU BILAN (milliers d'euros)</b>						
Actif immobilisé	342	- 4%	177	+ 7%	282	- 4%
Actif circulant	213	- 12%	64	- 21%	159	- 17%
Capitaux propres	330	- 14%	169	- 5%	271	- 15%
Endettement total	228	+ 5%	73	+ 5%	172	+ 1%
<i>dont à court terme (yc tiers) (%)</i>	74	+ 1%	35	+ 13%	60	+ 0%
Autofinancement net des prélèvements privés	-15	- 154%	-5	- 137%	-11	- 149%
Taux d'endettement global (%)	40	+ 11%	38	+ 8%	39	+ 11%
<b>SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (milliers d'euros)</b>						
Production de l'exercice	148,9	- 34%	56,1	- 38%	115,0	- 37%
+ ristournes, rabais, remises obtenus	1,9	+ 8%	0,6	+ 2%	1,4	+ 3%
- charges d'approvisionnement	98,1	- 2%	38,4	+ 2%	76,3	- 4%
- autres achats et charges externes	53,3	- 9%	28,1	- 3%	44,1	- 10%
= Valeur Ajoutée Produite	-0,6	- 101%	-9,9	- 141%	-4,0	- 107%
+ subventions et indemnités d'exploitation	48,1	- 7%	22,0	- 16%	38,6	- 11%
- fermage	25,0	+ 63%	6,9	- 12%	18,4	- 9%
- impôts et taxes	3,2	- 58%	1,4	+ 1%	2,5	- 10%
- charges de personnel	6,0	- 21%	3,0	+ 31%	4,9	- 16%
= Excédent Brut d'Exploitation	25,0	- 70%	6,3	- 84%	18,2	- 74%
+ transferts de charges et autres produits de gestion courante	0,7	+ 30%	0,4	+ 182%	0,6	+ 67%
- dotations aux amortissements	47,3	- 6%	16,7	- 16%	36,1	- 11%
= Résultat d'exploitation	-21,6	- 163%	-10,1	- 153%	-17,4	- 159%
+ produits financiers	2,5	+ 16%	0,7	- 7%	1,3	- 21%
- charges financières	5,7	+ 24%	1,0	- 18%	2,5	- 29%
= Résultat Courant Avant impôts (RCAI)	-23,2	- 173%	-10,4	- 156%	-18,5	- 167%
- Charges sociales de l'exploitant	10,2	- 38%	5,4	- 28%	8,4	- 38%
= RCAI après paiement des charges sociales de l'exploitant	-33,4	- 318%	-15,8	- 2%	-27,0	- 3%
Résultat exceptionnel	17,4	- 24%	1,9	- 60%	11,7	- 31%
Bénéfice/perte de l'exercice	-5,8	- 111%	-8,6	- 137%	-6,8	- 115%
RCAI par Unité de travail annuel non salarié (Utans)	-17,8	- 173%	-9,7	- 173%	-15,2	- 173%
RCAI par Utans après paiement des charges sociales de l'exploitant	-25,6	- 316%	-14,7	- 288%	-22,1	- 312%
Bénéfice de l'exercice par Utans	-4,5	- 111%	-7,0	- 142%	-5,6	- 117%
RCAI par ha (en €)	-130	- 174%	-140	- 156%	-132	- 169%
RCAI par ha après paiement des charges sociales de l'exploitant (en €)	-187	- 323%	-213	- 242%	-192	- 299%
Bénéfice/perte de l'exercice par ha (en €)	-32	- 122%	-115	- 139%	-48	- 116%

Source : Agreste, Rica 2015 et 2016

- (1) **Grandes exploitations** : exploitations dont la PBS (production brute standard) est supérieure ou égale à 100 000 €.  
 (2) **Moyennes exploitations** : exploitations dont la PBS (production brute standard) est supérieure ou égale à 25 000 € et inférieure à 100 000 €.  
 (3) **Ensemble** = grandes et moyennes exploitations.

\* à échantillon constant et en valeur réelle, déflatée par l'indice du prix du PIB, pour les éléments du bilan et les soldes intermédiaires de gestion.

## Qu'est-ce que le RICA ?

Le RICA (Réseau d'information comptable agricole) est une enquête statistique européenne réalisée par quota auprès d'environ 7 300 exploitations pour la France. Elle recueille des données comptables complétées par des variables caractérisant la structure des exploitations (SAU, rendements, composition du cheptel, unité de travail, etc.). Le RICA porte sur les exploitations dites moyennes et grandes, c'est-à-dire celles dont la production brute standard ou PBS (potentiel économique basé sur les surfaces et cheptels) atteint au minimum 25 000 €.

En 2016, l'échantillon de la région Île-de-France pour l'Otex céréales et oléoprotéagineux comprend 123 exploitations, qui représentent les 2 797 exploitations franciliennes moyennes et grandes. L'univers de référence servant à la pondération est issu du recensement agricole 2010 extrapolé à 2016.

## MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

### • Classification des exploitations :

Les exploitations sont classées selon leur orientation technico-économique (Otex).

En Île-de-France, 70 % des exploitations sont classées dans l'orientation Otefdd 1500 (nomenclature française de diffusion détaillée) « Céréales et oléoprotéagineux ». Cette étude porte uniquement sur celles-ci.

### • Valeur ajoutée (VA) :

La VA est le solde comptable du compte de production (production - consommations intermédiaires)

### • Excédent brut d'exploitation (EBE) :

L'EBE est la somme de la valeur ajoutée et des subventions et indemnités d'assurance, desquelles on déduit les impôts, les taxes et les frais de personnel.

### • Résultat courant avant impôt (RCAI) :

Le RCAI est égal à la production de l'exploitation (vente de biens, produits agricoles, prestations de services, etc.)

+ les subventions et indemnités d'exploitation reçues,

+ les transferts de charges,

+ les produits financiers (intérêts perçus, revenus des comptes en banques, etc.),

desquels sont déduits :

- les charges courantes (charges spécifiques pour végétaux et animaux, achats de marchandises, travaux par tiers, électricité, loyers et fermages, assurances, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements et les charges financières).

*N.B. Les charges sociales ne sont pas déduites du RCAI calculé dans le cadre du RICA.*

### • Capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF correspond au surplus monétaire dégagé par l'activité. Elle résulte de la différence entre les produits encaissés par l'exploitation agricole et les charges générées par son activité, à l'exception du produit de cession des immobilisations et des éléments calculés (amortissements principalement).

## Pour en savoir plus :

### Résultats détaillés pour l'Île-de-France sur le site de la DRIAFAF :

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Donnees-economiques-agricoles>

### Résultats nationaux et régionaux sur le site Agreste du Ministère :

[http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques/donnees-economiques/#Comptes\\_de\\_l%E2%80%99agriculture](http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques/donnees-economiques/#Comptes_de_l%E2%80%99agriculture)

